

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE du 6 novembre 2010 à Saint CHELY d'APCHER

1.- Clubs représentés :

	Nom club	Licences	Voix	Représentant du Club/Comité
1	PAULIGNAN MINERVOIS NATATION	107	4	Gilles MOREAU
2	CLUB NAUTIQUE CARCASSONNE	184	5	Gérard NURIT
3	CERCLE DES NAGEURS LIMOUXINS	266	7	Roger AZAM
4	CERCLE NAGEURS QUILLAN	50	2	Jean Michel BALLARIN
	AUDE	607	18	Roger AZAM
1	ASSOC SPORTIVE SALINDRES	201	6	Aimé STEPHAN
2	NAUTIC CLUB NIMOIS	1348	17	André ROUX
3	SP OLYM BAGNOLS MARCOULE	40	2	Yves DEMAZURE
4	CERCLE NAUT.CEVENNES ALES	376	9	Christian RICOME
5	ASSOC SPORT VILLENEUVE	87	3	Didier CLEMENT
6	ASSO.NAUTIQUE ST GILLES	357	9	Annabelle LE GAL
	GARD	2409	46	Dominique TRAIN
1	DAUPHINS FOOTBALL C.SETE	292	7	Guy GIRALD
2	MONTPELLIER AGGLO.NATATION U.C	319	8	Yves JARROUSSE
3	ASPTT MONTPELLIER	192	5	Richard LAGRAVE
4	CERCLE NAGEURS BEZIERS	338	8	Jacques MARQUIER
5	MONTPELLIER PAILLADE NAT	193	5	Philippe VERNET
6	CERCLE AQUATIQUE PISCINOIS	154	5	Jean Jacques ROQUES
7	CERCLE DES NAGEURS DE LUNEL	540	12	Jérôme RABAGLIA
8	DAUPHINS DE CLERMONT	97	3	Marc CRUBELLIER
9	MONTPELLIER NATATION SYNCHRO.	174	5	Patrick LEROY
10	MONTPELLIER WATER POLO	164	5	Christophe SPILLIAERT
	HERAULT	2463	63	Richard LAGRAVE
1	EVEIL MENDOIS NATATION	87	3	Robert SABATON
2	CERCLE NAGEURS D'ATLANTIE	87	3	Cathy RUTIGLIANO
	LOZERE	174	6	Absent
1	SYNCHRO 66	25	2	Nathalie CHARLOT
2	CANET 66 NATATION	495	11	Pierre ROLLIN
3	CERCLE NAGEURS ST CYPRIEN	167	5	Magali FAUVEAU
	PYRENEES-ORIENTALES	687	18	Michel PRECLOUX
	TOTAL	6340	151	

Clubs absents :

	Nom club	Licences	Voix	Observation
1	CARCASSONNE O.A.	0		Non réaffilié
2	CN CASTELNAUDARIEN	119	4	
3	CERCLE DES NAGEURS NARBON	248	6	
4	CLUB NAUTIQUE MONTREAL	47	2	
5	A NARBONNAISE OMNISPORT	0		Non réaffilié
6	CORBIERES MINERVOIS NATATION	41	2	
7	NOUVELLE VAGUE	0		Non réaffilié
8	AC TREBES	303	8	
	AUDE	455	22	
1	LAUDUN L'ARDOISE AQUATIQUE	317	8	
2	AC DE LA GARDONNENQUE	6	1	
3	NC VIGANAIS	164	5	
4	DAUPHINS LA GRAND COMBE	0		Non réaffilié
5	A C V VAUVERT	0		Non réaffilié
6	BEUCAIRE AQUATIC CLUB	114	4	Excusé
	GARD	601	18	
1	MONTPELLIER PLONGEE ENFANTS	0		Non réaffilié
2	L'EAU LIVE	0		Non réaffilié
3	AS LA VAGUE LODEVOISE	48	2	Excusé
4	PALAVAS NATATION SAUVETAGE	51	3	
5	LATTES NATATION MULTISPORTS	0		Non réaffilié
6	FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE	54	3	
7	DOCKERS CLUB SETOIS	178	5	
8	A S C BEZIERS NATATION	57	3	
9	BEDARIEUX NAUTIC CLUB	42	2	
10	A A S S SECTION NATATION AGDE	177	5	
11	UNION SPO.NAG.MONTPELLIER	0		Non réaffilié
12	EMERGENCE AU FIL DE L'EAU	0		Non réaffilié
13	ODYSSEUM NATATION	31	2	
	HERAULT	638	25	
1	LANGOGNE NATATION SAUVETAGE	16	1	
	LOZERE	16	1	
1	COLL. INT DES NAGEURS ASSOCIES	25	2	
2	A S C C NATATION	0		Non réaffilié
3	CERCLE NAGEURS SAUV. ST ESTEVE	116	4	
4	CN.DE FONT-ROMEY/CERDAGNE	70	3	
5	PERPIGNAN NATATION	12	1	
6	AQUA SPORT ST CYPRIEN	88	3	
7	CERCLE NAGEURS CERETANS	70	3	
	PERPIGNAN ROUSSILLON ON	105	0	Dissolution en cours d'année
	PYRENEES-ORIENTALES	381	16	
	TOTAL	2499	82	

Membres du C.D. présents :

Mmes Françoise JARROUSSE, Ludivine CRUBELLIER, Anne SARRUS, Annabelle LE GAL, Caroline SUDRE et Magali FAUVEAU.

MM. Gérard NURIT, Gérard VERNEREY, Richard LAGRAVE, Christian RICOME, Yves JARROUSSE, Jean-Marie APPENZELLER, Michel PRECLOUX, Jean-Paul BRUNETON, Marc CRUBELLIER, Roger AZAM, Dominique TRAIN, Eric DUMOTIER, Jacky VAYEUR,

Etaient présents :

Mmes Albane BOSC (Cadre administratif, Directrice de l'ERFAN), et Nelly BRESSY (Secrétaire),
MM. T.JAMET (CTS Coordonateur), J.BRITTO (CTS)

Etaient absent excusés :

Monsieur Francis SENEGAS Président du Comité Régional Olympique et Sportif L.R.
Les membres du Comité Directeur MM. Robert GIL, Gérard PORTES et Christian BAUER.
Mme Anne RIFF, CTS Pôle Espoir de Font Romeu

**Nombre de voix représentées est de 151 voix sur un total de 233.
Le quorum de 117 étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.**

1.- Accueil des personnalités présentes :

Docteur Pierre LAFONT, Maire de Saint CHELY D'APCHER et Conseiller Général de la Lozère,
Monsieur Alain ASTRUC, Vice Président et Président de la Commission des Sports du Conseil Général de la Lozère.

Le Président Jacky VAYEUR présente les excuses reçues par écrit de Monsieur Francis LUYCE, Président de la Fédération Française de Natation retenu le même jour à l'Assemblée Générale de Franche Comté à Luxeuil les Bains.

2.- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

M. Jacky VAYEUR, Président du C.R. de Natation du Languedoc-Roussillon préside cette séance. Il est 9 heures 35. Il est assisté de M. Richard LAGRAVE, Secrétaire Général.

Nous ouvrons cette assemblée Générale par une minute de silence pour honorer ceux qui nous ont quitté cette année, deux personnes très connues de notre milieu Madame Arlette FRANCO, Députée Maire de Canet en Roussillon, Vice Présidente honoraire de la FFN et Monsieur Emile VIAL, nageur émérite et entraîneur passionné, ainsi que Monsieur Georges FRECHE, Président du Conseil Régional, qui a participé activement au développement sportif de notre région et Monsieur Yves FOURCADE, dirigeant du Montpellier Paillade Natation, officiel A, assidu, discret et compétent.

3.- Intervention du Président :

Monsieur le Maire,
Monsieur le Conseiller Général,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs.

Le Président et les membres du Comité Régional vous remercient de votre présence à notre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la saison 2009/2010 en Lozère à Saint Chely d'Apcher.

Étymologie

Le nom de Saint-Chély-D'Apcher est apparu à la Révolution française. Le village s'appelait alors en version latinisée Sancti-Hilari-de-Capoleg, ce qui donnerait aujourd'hui Saint-Hilaire-du-Chapouillet.

Le Hilaire qui a donné son nom au village est Ilère de Mende, évêque du Gévaudan.

Le Chapouillet est la rivière qui baigne le village.

Le nom s'est transformé peu à peu à cause d'une mauvaise traduction. En effet, en occitan, le nom se prononce Sanch Ili, il est alors devenu Saint-Chély à la Révolution. Le Chapouillet a lui laissé sa place au terme d'Apcher. Apcher ou Apchier est le nom de l'une des huit baronnies du Gévaudan, dont le château principal se trouve à quelques kilomètres de Saint-Chély.

Les 5500 habitants sont appelés les Barrabands (nom provenant du cri poussé par Guérin VI baron d'Apchier, pour encourager son peuple au combat « d'Apchier, Notre-Dame, barres en avant »).

Vous pourrez visiter si vous le souhaitez :

Le musée des papillons, où sont exposées plus de 2700 espèces, ainsi que le musée de la Métallurgie, témoignant de l'implantation industrielle.

Mes remerciements vont également :

- Aux Elus du Conseil Régional, au Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale, pour les aides qu'ils nous ont apportées ;
- Aux conseillers techniques Thierry JAMET, Joseph BRITTO pour l'aide et les conseils pertinents qu'ils nous apportent tout au long de la saison sportive avec d'autres charges extérieures à traiter ;
- Et enfin à Nelly BRISSY et Albane BOSC pour leur excellent travail nécessaire au bon fonctionnement du Comité et de l'E.R.F.A.N.

Il est de coutume d'ouvrir cette assemblée par le mot du Président. Je ne vous ferai pas un discours de politique sportive, je laisse cela à ceux qui refont la « natation ». Je ne vous ferai pas le recensement des activités, ni l'énumération des actions réalisées par disciplines, je laisse cela aux Présidents de commissions.

Je les remercie chaleureusement pour le travail fourni tout au long de l'année, pour mener à bien les opérations qu'ils avaient préparées en comité directeur du 11 novembre 2009. J'associe et complimente Messieurs Adrien CRAMAIL et Gilles MICHEL, qui étaient les intervenants de la Formation des Brevets Fédéraux 1. Merci encore pour les heures données à la Natation sur vos temps de repos et de loisirs.

Je vous parlerai de la situation de l'élu et du manque de dirigeant pénalisant dans le renouvellement des conseils d'administrations ou comités d'administration des clubs et comités ainsi que des difficultés rencontrées.

Les élus « quels qu'ils soient » vivent le moment présent au regard des autres sous les spots lumineux de la reconnaissance et de la médiatisation « VIP oblige ». Demain, après leurs mandats, ils seront les premiers oubliés, ce seront « des noms sans visages qui œuvraient pour une cause, sans plus ni moins ».

A partir du principe, que le bénévole est une personne élue ou non élue, qui fait quelque chose sans y être tenu, sans être rémunérée, sans obligation : Etre élu, c'est accepter une charge, une fonction, une activité, qui se révèle souvent devenir un sacerdoce pour ceux qui durent.

C'est tantôt un plaisir, un enchantement de vivre des moments inoubliables mais c'est aussi quelques fois un chemin de croix laborieux pour une poignée de bénévoles associés, afin de mettre en place des valeurs et de réaliser des actions à l'attention de nos adhérents, de nos licenciés.

Les bénévoles savent avec objectivité pourquoi ils sont là. Ils font ce qu'ils font, uniquement pour le bien, dans notre cas « des enfants de la Natation », sans rien ne devoir à personne. Ils sont et seront fiers de se retrouver des années plus tard devant ces mêmes jeunes devenus adultes, parents, reconnus et félicités par eux.

Malgré que leurs enfants devenus grands, ne soient plus présents sur les bords des bassins, quelques enthousiastes officiels, dirigeants, bénévoles sont toujours là, à donner de leur temps et de leur argent pour les autres.

Le cheminement de l'engagement de dirigeants aboutit parfois à la passion.

« Les passions sont toutes bonnes de leur nature et nous n'avons rien à éviter que leurs mauvais usages ou leurs excès. » Descartes

Au fil des ans, l'oiseau devenu rare a de plus en plus de mal à se situer dans la société actuelle où le mot « argent » est roi, où le stress et la frustration sont monnaies courantes. Il devient si exceptionnel et introuvable que nous en venons à nous poser des questions. Il est vrai qu'il faut être un peu fou pour se dévouer ainsi.

La vie tourne, le temps passe, le sens de l'engagement est différent.

A la recherche d'âmes sœurs, une question m'est souvent posée : Combien touche-t-on ?

Je n'ai pas de réponse précise sauf celle de citer le mot « bénévole », où il y a la particule latine « Béné » signifiant ce qui est conforme à la justice, à la morale, à un idéal. C'est être bon et altruiste. Voilà ma réponse tout en pensant à ceux qui donnent, surtout ne vous faites pas dévorer par vos engagements car vous deviendriez des benêts.

Il est de plus en plus désagréable pour les anciens de constater le manque d'engouement des clubs, par exemple, pour fournir des officiels lors des compétitions. Je me répète, mais : « Pour organiser une compétition, il faut des nageurs dans le bassin et des dirigeants officiels autour du bassin. Si une de ces deux composantes est absente, la compétition ne peut pas avoir lieu ».

Le comble est d'en arriver à écrire : « Si le jury n'est pas conforme, la compétition sera annulée sur décision du délégué du comité et du Juge Arbitre ». Demain, le "combien touche-t-on" sera vraisemblablement à mettre en application. Qui payera la facture ? Les clubs évidemment, car il n'y a pas d'autre solution !

Est-ce le contre coup des années 1996, avec la naissance du contrat « Emploi jeune » l'amorce du désengagement des dirigeants ?

Est-ce le fait des emplois d'entraîneurs créés et aujourd'hui pérennisés dans de nombreux clubs qui influe sur le fonctionnement financier ?

Est-ce, la crainte des responsabilités, puisque nul n'est sensé ignorer la loi ?

Est-ce la charge de travail à fournir qui ne nous permet plus de trouver des candidats ?

De nombreuses autres réponses restent accommodées selon le bon vouloir de chaque libre penseur.

Pourtant, il est évident que ce manque ne se fait pas ressentir pour les postes à la lumière ouvrant sur d'autres horizons, politico-sportifs ou permettant d'améliorer le quotidien de son club.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, des questions financières posées par des entraîneurs ont été mal ressenties et mal acceptées par certains dirigeants. Notre "Univers" mute. Il est à l'image de la France contemporaine. Les comptabilités sont difficiles à équilibrer dans les familles, les comités, comme dans les clubs. Essayons de ne pas nous projeter dans la position des autres, chacun gère son secteur avec son dynamisme et son professionnalisme selon ses orientations. Les vicissitudes de notre fonctionnement ne sont pas à ignorer. Les changements, améliorations, mutations, transformations, évolutions dans des domaines d'instabilité, de précarité, d'incertitude, ainsi que de réussite sont à l'origine de bien des maux, notamment de convoitise. Les comités ne sont pas structurés pour subvenir financièrement à quelques associations, ni à l'ensemble d'entre elles. Il n'y a pas de petits clubs ou de grands clubs. Il y a des clubs qui gèrent les disciplines de notre fédération. Les idées des uns ne sont pas obligatoirement celles des autres. La gestion des uns est différente de celle des autres en fonction des moyens "matériel, en personnel et financier" et du "niveau" où le club pratique.

Nous devons continuer à mettre en œuvre et améliorer les fondements de notre politique sportive afin qu'une continuité de réussite perdure. Le fait d'établir un équilibre afin que chacune des disciplines de nos clubs, puissent progresser, ne doit pas être un sujet de désaccord. Financer les uns plus que les autres, à un moment donné en fonction de certains critères de résultats, n'est pas une antinomie.

La critique est constructive lorsqu'elle est réfléchie et applicable, rendant des actions, des améliorations, un meilleur fonctionnement possible pour une majorité de nos structures.

Nous organiserons à court terme, deux débats avec nos clubs, un pour ceux qui sont d'un niveau inter régional et plus et un autre pour ceux de niveau régional et moins pour trouver des aboutissements communs.

Il est bon de rappeler que pour mettre en place la politique sportive, les membres du notre comité régional doivent :

- Travailler pour le bien de tous en toute impartialité,
- Respecter les engagements définis dans le cadre de nos statuts, concernant l'organisation générale du développement de l'Éducation sportive et du sport pour les disciplines de la Natation, la Natation synchronisée le Plongeon, le Water-Polo, la Natation en Eau Libre, des Maîtres, de la Natation Estivale ainsi que les pratiques liées aux activités récréatives, d'éveil, de découvertes aquatique, d'aquaform, de remise en forme et de loisirs aquatiques dans l'ensemble de notre région,
- Déterminer et mettre en œuvre à partir d'un conventionnement fédéral, la politique sportive régionale,
- Appliquer les champs d'actions prédéfinis par la Fédération, la Direction de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale, Le Conseil Régional.

Et c'est construire dans la gratitude ou non, à partir du plan d'actions défini et voté, en restant à l'écoute de l'ensemble des clubs de notre région.

Nous sommes esclaves des lois pour pouvoir être libres. Cicéron

Il est bon de redire et de se souvenir que :

✚ **Nos clubs** sont des Associations : groupements de personnes réunies dans un **dessein commun, non lucratif**, définis et régis par la loi de 1901 et ses modifications, en application du Code, des lois et des Décrets du sport.

✚ **L'Assemblée Générale** composée des représentants des associations sportives affiliées à la Fédération dans le Comité Régional dont elles relèvent, se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par son Président, ou à la demande du quart au moins des membres de l'Assemblée Générale représentant au moins le quart des voix.

Sachant que son ordre du jour est établi par le Comité Directeur Régional, elle entend les rapports sur la gestion du Comité Directeur Régional et sur la situation morale, sportive et financière. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, fixe les cotisations dues par les associations affiliées, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions notées à l'ordre du jour, et pourvoit, s'il y a lieu, à l'élection des membres du Comité Directeur et du Président.

Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale et les rapports financiers sont communiqués chaque année aux associations sportives affiliées.

✚ **Les Comités Régionaux**, sont constitués sous forme d'associations sportives déclarées, administrent la natation dans leur région. Ils secondent la Fédération dans la réalisation de son programme et ont leur autonomie administrative, sportive et financière pour tout ce qui n'est pas contraire aux Statuts et Règlements de la Fédération.

Le développement des pratiques et des activités éducatives et sportives, la politique de Haut Niveau dans les régions sont contractualisés entre le Comité Régional et la F.F.N. suivant une convention d'objectifs type. Le Comité Régional peut décliner ladite convention avec chaque Comité Départemental de son champ territorial.

Ils peuvent, en outre, déléguer aux Comités Départementaux certaines de leurs attributions dans les domaines administratif, financier et sportif.

Les Comités Régionaux interviennent dans la délivrance des licences et communiquent à la Fédération les résultats sportifs des réunions qu'ils organisent.....

Si le fonctionnement général et la réalisation de la politique régionale semblent appréciés par une grande partie des clubs, quelques responsables ne manqueront pas de nous rappeler insidieusement à l'ordre sur des sujets propres à leurs clubs, sur la comptabilité comme chaque année, sur la charge de travail de plus en plus importante à gérer par les clubs, sur les programmes et règlements sportifs, sur de nombreux autres sujets notés à l'ordre du jour ou de nous vilipender* comme l'an dernier.

A partir du principe que « Vouloir, c'est pouvoir », des réponses ou des solutions seront trouvées pour satisfaire et contenter **l'ensemble** de nos clubs régionaux.

Pour ce qui est du reste comme le dit le proverbe : « les chiens aboient, la caravane passe* ».

Devant se rendre à une autre manifestation, la parole est donnée à Monsieur le Maire le Docteur Pierre LAFONT. Allocution au paragraphe 11.

4.- APPROBATION du P.V. DE L'A.G. DU 21 NOVEMBRE 2009 A NARBONNE des P.V. DES COMITES DIRECTEURS ET DES COMMISSIONS DEPUIS L'A.G. 2007 A CE JOUR, SOUS RESERVE :

Pas d'observation particulière. Textes approuvés à l'unanimité des Présents.

5.- APPROBATION DES RAPPORTS :

5.1. Moral et d'Activité (M. Richard LAGRAVE, Secrétaire Général)

Monsieur Jean Marie APPENZELLER demande d'ajouter au rapport d'activité les compétitions oubliées des disciplines : Water Polo, Eau Libre et Natation Synchronisée, qui ont des championnats et aussi un calendrier bien chargé. Il convient de noter et d'ajouter aussi :

Meeting International « Mare Nostrum » en juin à CANET,
Championnat de France des Maitres en Natation Course et Eau libre en juillet 2010 à CANET,
Phase finale Coupe de France en septembre 2009 à MONTPELLIER Antigone,
1er Tour World Ligue en octobre 2009 à MONTPELLIER Antigone,
Tour de Coupe d'Europe en novembre 2009 à MONTPELLIER Antigone,
Etape Coupe de France Eau Libre en août 2010 à SETE,
Championnats de France Natation Synchro TC en mai 2010 à SETE.
Approuvé à l'unanimité des présents.

5.2. Commission Natation Course (M. Christian BAUER)

Lecture de la liste des nageurs de haut niveau et des sportifs inscrits sur les listes juniors et partenaires d'entraînement.

Le Classement national des clubs 2010 vient de paraître : félicitations au premier club régional le NC Nîmois au 14° rang national, suivi du Montpellier MANUC (15°), Canet (29°), CNC Alès (32°), ASPTT Montpellier (56°), Saint Estève (67°), des DFC de Sète (105°).....

Approuvé à l'unanimité des présents.

5.3. Commission Water Polo (M. Jean-Marie APPENZELLER)

Approuvé à l'unanimité des présents.

5.4. Commission Natation Synchronisée (Mme Magali FAUVEAU)

Approuvé à l'unanimité des présents.

5.5. Commission Natation Estivale (M. Marc CRUBELLIER)

Approuvé à l'unanimité des présents.

5.6. Commission Natation Eau Libre (Melle Ludivine CRUBELLIER)

Le Montpellier Paillade Natation meilleur club régional est classé en 11° position au classement des clubs de la Coupe de France, qui est aussi classement national des clubs annuels d'Eau Libre.

Cette discipline mériterait d'être plus reconnue par une participation plus active des nageurs clubs régionaux

Approuvé à l'unanimité des présents.

5.7. Commission Natation des Maîtres (Dominique TRAIN)

Dominique TRAIN rappelle les modes de qualification pour participation aux meeting National et championnats par un passage obligé sur les compétitions organisées par le comité régional (notamment pour les IC).

Approuvé à l'unanimité des présents.

5.8. Commission des Officiels (Robert GIL – absent excusé)

Discussion sur le manque d'officiels sur les bords des bassins.

Les Présidents des clubs à l'unanimité des présents demandent un tarif de licence réduit pour tous les officiels des clubs. Ils souhaitent le dépôt d'un vœu pour la prochaine Assemblée Générale Fédérale, afin d'avoir une réponse fédérale.

Approuvé à l'unanimité des présents.

5.9. Commission Informatique (Dominique TRAIN, Richard LAGRAVE)

Monsieur Gérard NURIT, Elu, Chargé de Missions à la FFN et Président de la Commission fédérale Informatique signale les erreurs les plus courantes réalisés lors de la saisie des licences et des modifications sur « extranat ». Il préconise à chaque correspondant de club de bien remplir correctement les adresses et maintenant le @mail afin que le licencié puisse effectuer les corrections si nécessaire.

Approuvé à l'unanimité des présents.

5.10. Commission Juridique (Gérard VERNEREY)

Approuvé à l'unanimité des présents.

5.11. Commission Médicale (Docteur Yves JARROUSSE)

Le Docteur Yves JARROUSSE avertit qu'il faut impérativement un médecin sur les bords du bassin lors de nos manifestations sportives. Il en explique les raisons par des incidents qui sont survenus lors des championnats.

Il indique qu'une réunion sur le dopage est programmée le 11/12/2010 à la FFN à Paris. Une personne doit être désignée pour représenter notre région.

Le Président : Lors du dernier comité directeur la même demande a été faite. A priori, Le Médecin du club de Nîmes serait intéressé. Eléments sont donnés à Monsieur André ROUX, Président du NC Nîmois.

Approuvé à l'unanimité des présents.

Le docteur Yves JARROUSSE nous informe des démarches du Conseil Régional pour l'organisation des championnats du Monde. Les dossiers finalisant les candidatures doivent être impérativement déposés pour le 6 novembre. L'élaboration du dossier de la ville de Montpellier était en cours de réalisation, le décès du Président Monsieur Georges FRECHE risque de retarder son dépôt par le fait qu'il est difficile de défendre un dossier avec un Président de Région pas encore nommé.

5.12. Commission Formation et E.R.F.A.N. (Thierry JAMET, Albane BOSC, Gilles MICHEL, Adrien CRAMAIL)

Document réalisé par Madame Albane BOC à disposition des élus.

Exposé et présentation d'un diaporama par Gilles MICHEL sur le cursus de la formation des « Brevets Fédéraux » en Languedoc-Roussillon. Il signale que d'ores et déjà les candidats titulaires du BF 1, en préparation du BF 2 et après passage du tronc commun programmé durant les vacances scolaires pourront obtenir après validation des unités de formation, le Professionnel JEP Activités Aquatiques.

Des interrogations sur :

Les Parents pensent qu'avec la natation, (l'entraînement, école, stage, de perfectionnement...), les enfants auraient du mal à préparer ces brevets.

Le choix de préparer l'avenir est important et est bien compris par les parents de la 1^{ère} session du BF1. C'est devenir "MNS" dès 18 ans, en commençant une formation à partir de 16 ans. Cette formation peut être modulée d'une autre manière à condition d'avoir plus de candidats.

A cet effet, le Président signale que le cycle est ouvert uniquement à nos licenciés, et a démarré l'an dernier. Pour continuer, il faut impérativement que les clubs comprennent la nécessité de ne pas freiner, ni bloquer le système. Les candidatures doivent être suscitées.

Des questions sur :

Le problème des nageurs des bons nageurs des clubs de Natation, Natation Synchronisée et Water Polo, est que pendant les vacances, il y a des stages et les week-ends, il y a des compétitions ou des matches.

Difficile de répondre dans l'immédiat et de trouver des solutions pour tous les problèmes exposés. Il existe vraisemblablement des possibilités par exemple d'organiser des cours dans les clubs pour le water polo en fonction du nombre. Des ouvertures seront trouvées pour ces catégories.

Les présents sont dans l'ensemble très satisfaits de cette formation mise en place dans le cadre de l'ERFAN.

Thierry JAMET évoque rapidement aussi les dispositions mises en place pour les sportifs préparant le BEESAN, demain BPJEPS AN. Formation qui sera mise en œuvre sur le CREPS dès la cessation des cours du BEESAN.

Approuvé à l'unanimité des présents.

Devant nous quitter, la parole est donnée à Monsieur Alain ASTRUC, Vice Président et Président de la Commission des Sports du Conseil Général. Allocution au paragraphe 11.

6.- EXAMEN et APPROBATION des COMPTES et du BILAN FINANCIER de L'EXERCICE 2009-2010 :

Les documents suivants élaborés par le Cabinet TIFFY à partir de nos documents financiers, notre comptabilité, sont commentés et développés.

ANALYSE DES COMPTES AU 30/09/2010

Tout d'abord, je tiens à m'excuser pour mon absence à votre assemblée générale.

Je vais vous présenter les comptes de votre comité régional arrêté au 30/09/2010 établi d'après la comptabilité tenue par votre trésorier Mr BRUNETON.

Le Bilan arrêté au 30/09/2010, joint à cette note, présente la situation financière de l'association à cette date.

Le compte de résultat, qui le complète, présente l'activité de l'association entre le 1^{er} octobre 2009 et le 30 septembre 2010.

Le résultat net fait ressortir un excédent de 35 126€.

Présentation et analyse du bilan :

Il s'agit d'une photo instantanée de la situation financière et patrimoniale à une date précise, le 30/09/2010.

Le total de bilan s'élève à 382.640€.

Les investissements représentent 12.826€ au 30/09/2010 contre 20.150€ l'année précédente. Il y a eu des acquisitions d'immobilisations corporelles pour 2.296€ (matériel de bureau et informatique). Des investissements anciens, totalement amortis, ont été mis au rebus suite à des pertes ou détériorations causées par le temps.

Les autres créances, en progression de 10.000€, correspondent aux produits à recevoir qui ont été perçus à ce jour.

Les disponibilités s'élèvent à 279.944€ dont 62.380€ en placements financiers. Il s'agit des comptes bancaires des pôles pour 72.373€, des comptes bancaires du comité pour 68.691 et de 76.500€ en livret. Ils représentent la constitution des fonds de réserve depuis la création de votre comité.

Au passif, les dettes à court terme s'élèvent à 24.951€ en progression importantes pour revenir au niveau qu'elles avaient il y a deux ans. Elles correspondent aux charges à payer au 30/09/2010.

Compte tenu de l'excédent dégagé sur l'exercice, les fonds propres, s'élevant à 357.689€, sont en progression de près de 11%. Cela se traduit par des disponibilités permettant de couvrir 24 mois de dépenses de frais généraux ou 5 mois d'activité.

En conclusion, la situation financière du comité régional est saine et solide. Il y a une totale autonomie financière sans recours aux emprunts. Les investissements de l'année ont été financés par les fonds propres de l'association. La trésorerie se reconstitue suite à une baisse l'année précédente. Cette trésorerie est suffisante pour assurer les charges courantes en cas d'arrêt d'activité.

Présentation et analyse de l'activité : Le compte de résultat

Il s'agit du film de l'année écoulée retraçant l'activité du comité entre le 01/10/2009 et le 30/09/2010.

La comparaison de l'activité de l'association entre cette période et la précédente amène les remarques suivantes :

- ⇒ Les licences ont progressé de plus de 12% sur la période. Cette progression est identique en dépenses et en recettes dégageant un excédent de près de 10.000€.
- ⇒ Les produits d'exploitation sont en progression de 19% pour atteindre 689.844€. Plus de la moitié de cette variation vient des recettes des pôles Espoir et France. Pour le reste, il s'agit de l'augmentation des licences déjà évoquée et des sélections Water Polo Zone (notamment les équipes féminines).
- ⇒ Les subventions sont stables. Elles s'élèvent à 73.904€ La diminution des aides à l'emploi (contrats aidés) s'équilibre avec l'augmentation des subventions du conseil général.
- ⇒ Le coût du personnel atténué (prenant en compte les subventions à l'emploi) est en régression de 6% et représente 62.529€ sur l'exercice comptable. Il s'agit des effets de la suppression d'un poste en contrat aidé.
- ⇒ Les Autres charges sont en progression de 17% et s'élèvent à 510.127€. Il s'agit notamment des dépenses de licences, des pôles et des sélections Water polo zone qui s'équilibrent avec les recettes. Les autres postes ayant une évolution significative sont :
 - Les stages de formation des cadres (6.796€)
 - La labellisation des clubs (7.640€)
 - L'accès haut niveau (9.350€)
 - L'achat de fournitures administratives (-6.026€)
 - L'assemblée fédérale (-3383€)
 - Les sélections natation sportive (-7.802€) et natation estivale (-11.248€)
- ⇒ Le résultat d'exploitation, représentant l'activité de votre comité, ressort ainsi excédentaire de 29.902€ (contre un déficit de 29.024€ l'année précédente). Les pôles représentent 7.180€ d'excédent.

- ⇒ Le résultat financier est en recule de 65%. Il est positif de 5.225€. Les charges financières sont stables mais les produits sont en recul pour deux raisons. Tout d'abord, il n'y a pas eu de cession sur le portefeuille détenu donc aucune réalisation de gain même si au 30/09/2010 la valorisation de ce portefeuille dégageait une plus value latente. Cette plus value ne se comptabilise pas tant qu'elle n'est pas acquise c'est-à-dire tant que les placements ne sont pas cédés. L'autre raison est « comptable » puisque, pour vous informer de la perte latente sur ce portefeuille de titre, nous avons constaté au 30/09/2008 une perte potentielle que nous avons annulée au 30/09/2009 comme nous le dicte les normes comptables en vigueur, le risque ayant disparu. Cela représentait un produit de 4 381€.
- ⇒ L'excédent de l'exercice comptable au 30/09/2010 s'élève à 35.126€ en progression puisque l'année précédente était déficitaire lorsque l'on neutralisait le résultat des pôles. Cet excédent se décompose en 27.946€ dégagé sur l'activité du comité et 7.180€ issu du pôle Espoir et pôle France.

Vous souhaitant une bonne continuation de votre assemblée.

Mme TIFFY Christelle, expert-comptable

Adopté à l'unanimité des présents.

7.- BUDGET PREVISIONNEL 2010-2011 :

Présentation du budget prévisionnel.

Trois questions sont posées par Monsieur André ROUX concernant les sommes budgétisées à l'alinéa :

1. Secrétariat : En hausse, pour les raisons d'une prise en compte d'éléments sujet au prochain déménagement et de frais réajustés en report d'année, non comptabilisés.

2. Photocopies : En baisse, ne figure sur ce champ que la dette du tirage des photocopies faites au CROS à régler au conseil régional.

3. Frais administratif : En hausse, par le fait de dépenses non effectuées et de reprise à cet endroit des dépenses à l'attention des présidents des commissions se rendant à Paris pour le compte de notre comité.

Adopté à l'unanimité des présents.

8.- TARIFS REGIONAUX SAISON 2010-2011 :

Dispositions communes :

Les Présidents des clubs pensent que le système évoqué dans l'article R.2.1.- Règlements Généraux – Obligation des officiels ne résoudra pas le problème des officiels, que d'autre part, cet article semble difficilement applicable.

L'ensemble des Présidents présents acceptent que le manque d'officiels incombe aux clubs qui ne fournissent pas et **demandent** le retour l'application des dispositions communes votées l'an dernier, avec mise en place du paiement **effectif** des amendes au tarif fixé au para R.2.2.

Les Tarifs régionaux :

Le Tarif régionaux sont adoptés à l'unanimité.

Règlements Financiers :

Les règlements financiers sont adoptés à l'unanimité.

Aides et Ristournes aux clubs :

Monsieur Philippe VERNET, Président du Montpellier Paillade Natation n'a pas vu passer le message concernant le déplacement aux championnats de France Minimes et Cadets et demande les raisons justifiant que son club ne puisse prétendre à une aide comme les autres clubs présents aux championnats de France Minimes et Cadets.

C'est une action exprimée lors d'une réunion de la Commission Collectif, cohésion, mutualisation qui résulte d'une décision prise en Comité régional du 11 décembre 2010. Le Tableau des aides a été réalisé par le Président de la commission sur des engagements pris antérieurement avec les entraîneurs. Si, il y a erreur, elle provient d'une décision prise trop tardivement par le Président et le comité directeur ne définissant pas clairement et dans les délais, les critères de prise en compte de la part financière régionale. Il est évident que la communication sera à l'avenir mieux réalisée et que cette erreur ne se reproduira plus.

Mise au vote pour remboursement de 300 € au club de Montpellier Paillade Natation est acceptée à l'unanimité.

Le Président espère que l'an prochain tous les clubs participeront sans problème à la même action, un exemple dans la mutualisation des clubs, si elle est maintenue.

9.- APPROBATION DES CALENDRIERS SPORTIFS ET DES REGLEMENTS REGIONAUX DE NATATION SPORTIVE, SYNCHRO, WATER-POLO, SAISON 2010-2011 :

Championnats Interclubs Minimes et Benjamins :

Une enquête est en cours pour connaître le nombre d'équipes participantes à ces interclubs.

Le choix de faire une ou deux compétitions en fonction du résultat vous sera communiqué ultérieurement.

Thierry JAMET donne les explications nécessaires avec orientations - si un lieu : ALES - si deux lieux : les Minimes à CANET et Benjamins à ALES.

Coupe de France des départements Alex JANY :

Dans le cas présent aucun lieu ne peut accueillir cette compétition en Languedoc-Roussillon. Les endroits pour que le comité puisse organiser le plus fonctionnellement possible était ALES en 25m (pas possible) et en bassin de 50m à CANET après le Meeting avec les mêmes prestations (refusé par les comités départementaux de Provence et du Lyonnais).

Devant ce fait, le Président signalera l'impossibilité d'organiser aux Présidents de l'Inter région SE.

Championnats régionaux Interclubs toutes catégories 2010 :

Monsieur Yves JARROUSSE nous rappelle le vœu de Monsieur Georges FRECHE à l'attention des officiels fait lors de la pose de la plaque du Record de Frédérick BOUSQUET du CN Marseille cette année, à Antigone. Le repas du midi sera offert aux officiels le 14 novembre 2010.

Compétition Championnat Régional d'hiver à Nîmes les 21 et 22 décembre 2010 :

Question de Messieurs Jacques MARQUIER (Béziers), Jérôme RABAGLIA (Lunel), Jean Jacques ROQUES et Philippe VERNET (Montpellier) et d'autres Présidents : Le fait de choisir d'organiser une compétition en semaine durant les vacances de la Noël n'est pas très bien accepté, car les responsables de clubs et officiels sont des bénévoles. De plus, certains nageurs ne pourront pas y participer.

Réponse du Président : Nous avons au départ programmé cette manifestation le WE du 18 et 19 décembre 2010. La décision du report a été prise lors du comité directeur du 11 septembre à Marseillan, suite à une demande du collectif des entraîneurs. Ont voté "pour" Monsieur Gérard PORTES et Monsieur Richard LAGRAVE les autres membres se sont abstenus.

Thierry JAMET et Richard LAGRAVE expliquent les raisons évoquées par les différents entraîneurs des clubs (Championnats de France)

Les Présidents des clubs régionaux souhaitent que :

- Les réunions du "Collectifs" des entraîneurs se déroulent avant les réunions de la Commission sportive.
- Les entraîneurs ne prennent plus de décisions en lieu et place des présidents.

Toutes les décisions sont approuvées à l'unanimité des Présents avec prise en compte des modifications.

10.- EXAMEN DES VŒUX

Quatre vœux ont été déposés par le comité départemental de l'Aude.

Le Président les présente avec les mêmes conclusions émises que lors du comité directeur du 16 octobre 2010, où il était noté : Tous ces questionnements pourront être à débattre lors des réunions des Présidents de clubs et seront présentés en AG. Ils seront notés à l'ordre du jour de la journée des Présidents.

Vœu n° 1 : *Demande remboursement de l'aide de 1000 € apportée au comité d'organisation de la Coupe de France des régions estivales à Quillan.*

Réponse : Vœu exaucé en amont de la demande.

Vœu n° 2 : *Depuis deux saisons environ, et contrairement aux années précédentes, les comités départementaux sont envahis grâce à internet de documents émanant souvent de la FFN et transitant par les comités régionaux – idem pour la jeunesse et les sports, le CDOS et les conseils généraux - La majorité de ces documents est à transmettre aux clubs ainsi qu'aux entraîneurs alors que la communication interne devrait y surseoir.*

Il est vrai que la transmission est beaucoup plus rapide, mais cela entraîne une surcharge de travail et aussi un surcoût financier pour le ou les comités (encre papier, affranchissement) car tous nos membres n'ont pas fait le choix d'internet.

Nous souhaiterions que la FFN qui a d'autres par les moyens de..... continue d'envoyer directement aux comités et aux clubs et se préoccupe aussi un peu des bénévoles.

Chaque fois que nous suggérons aux clubs et notamment aux entraîneurs de recruter et de motiver les officiels, nous nous heurtons à une opposition systématique : manque de moyens, déplacement, repas à la charge des clubs.

Je suggère que pour les compétitions régionales - interrégionales et les Championnats de France divers, notre fédération participe aux frais de déplacements des officiels. Je crois savoir que les officiels de water polo sont rémunérés, alors pourquoi deux poids deux mesures.

Réponses : Car il semble y avoir plusieurs questionnements.

Pour ce qui est des frais de gestion : Les comités Régionaux et départementaux perçoivent des subventions. Le montant des dépenses engagées pour réaliser les actions acceptées par les institutions peut être prélevé sur ces aides et mentionné dans les bilans. De plus le comité régional reverse aux comités départementaux une part sur les ressources « licences » et une aide sportive (Coupe de France des départements) afin de leur permettre de gérer l'activité hiver et été. D'autre part, pour améliorer leur fonctionnement, certains comités départementaux prélèvent des ressources sur les engagements ...

Pour ce qui est de la communication : les clubs possèdent tous aujourd'hui une adresse internet puisqu'ils saisissent leurs licences et les comités régionaux et départementaux relaient l'information par leurs sites.

Pour ce qui est des officiels : Il faut comprendre que pour organiser une compétition, il faut des nageurs dans le bassin et des dirigeants officiels autour du bassin. Si une de ces deux composantes est absente, la compétition ne peut pas avoir lieu. C'est au club de faire l'effort et de fournir afin de constituer un jury conforme (voir les conditions particulières notées en préambule des règlements financiers).

Je tiens à rappeler que les arbitres de water polo ne sont pas rémunérés par la FFN, mais défrayés à partir des fonds nommés engagements des équipes en championnat que règlent les clubs à la FFN. Ce prélèvement à la base reste possible à tous les niveaux, mais avant d'en arriver là, il convient de trouver une solution plus judicieuse, cohérente, moins pénalisante pour les clubs et admise par tous les clubs.

Seuls, les officiels le désirant participent aux Championnats de France sur la région. Ils sont pris en charge (hébergement, restauration) pour ceux qui résident le plus loin, avec remboursement des déplacements uniquement pour les Arbitres et Starters régionaux désignés.

Vœu n° 3 : *Les clubs audois souhaiteraient avoir des contacts plus étroits avec le Conseiller Technique Régional.*

Réponse : Le CTR est à la disposition des clubs, il suffit qu'ils en fassent la demande.

Vœu n° 4 : *Concernant le passeport de l'eau, et le Pass'compétition que le comité départemental dans sa commission sportive du 8 septembre 2010 avait décidé de mettre en place par regroupement des clubs pour le premier et par une compétition pour le second. Mais, il apparait, aux dires des entraîneurs, que c'est très difficile de mettre en place le passage de ces diplômes par manque de moyens, de temps et surtout de créneaux horaires pour ne pas empiéter sur les autres créneaux qui sont déjà surchargés (et cela risquerait de réduire) les finances des clubs...*

Il y aurait, aux dires des entraîneurs, une figure imposée qui pourrait être dangereuse.

Il faut en outre payer ces diplômes et nous devenons une fois de plus

Réponse : Incompréhension, les autres départements ne semblent pas avoir ces problèmes.

11.- INTERVENTION DES PERSONNALITES PRESENTES

Le Docteur Pierre LAFFONT, Maire de Saint CHELY D'APCHER et Conseiller Général, nous remercie de notre présence en terre lozérienne. Il remercie le Président de la parfaite présentation de sa ville et la complète avec quelques dates et explications historiques et actuelles au sujet de son expansion économique dans la métallurgie.

Monsieur le Président Jacky VAYEUR et son conseil d'Administration, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs,

A ma connaissance, c'est la 2^{ème} fois que l'Assemblée Générale a lieu en Lozère ; la première fois, c'était à MENDE il y a environ une dizaine d'années.

La Lozère est représentée au sein de la Fédération Française de Natation par trois clubs : Mende, Langogne et Saint Chély d'Apcher. Tous trois ont des pratiques différentes. Certains sont plus axés

sur la natation sportive, d'autres, comme St Chély, intègre une pluridisciplinarité avec la Natation Synchronisée, le Water Polo et des formations qualifiantes.

La ville de St Chély s'est dotée d'une piscine en 1993, véritable moteur et véritable poumon sportif de tout le Nord Lozère. A travers le dynamisme de son club « le cercle des nageurs d'Atlantie » et des différents conseils d'Administration, le club a évolué d'année en année mais a toujours gardé cette pluridisciplinarité qui le caractérise. Parler du CN Atlantie m'oblige à parler avant tout d'ATLANTIE et de l'accueil et du service rendu à travers cette piscine à l'ensemble de la population. En effet du bébé nageur aux séniors, tous, trouvent leur place au sein d'atlantie. Depuis l'ouverture, ce sont plus de 1 200 000 personnes qui ont fréquenté la piscine. Pour une ville de 5500 habitants, c'est tout bonnement exceptionnel.

Aujourd'hui, grâce à Atlantie en Lozère, on peut découvrir et pratiquer tous les plaisirs aquatiques des activités prénatales à la formation de Maître Nageurs BEESAN ou BP JEPS AN pas moins de 12 sauveteurs aquatiques BNSSA et 33 MNS BEESAN ont été formés.

Je félicite pleinement la Fédération Française de Natation pour la mise en place de ces brevets fédéraux. En effet, on sait bien, tous les jeunes ne deviendront pas champions olympiques, mais par contre, nombre d'entre eux pourront grâce à ces BF1 et BF2, s'orienter vers une carrière d'encadrement professionnel que ce soit de façon ponctuelle ou de façon permanente. Actuellement trois Barrabands suivent ces formations qui leur permettront dès leurs 18 ans de devenir Maîtres Nageurs Sauveteurs.

Je tiens à remercier vivement Monsieur le Directeur d'Atlantie et son personnel, le cercle des nageurs d'Atlantie pour le travail entrepris au quotidien, ainsi que le comité régional pour le judicieux choix de Saint CHELY d'APCHER pour la tenue de ses débats. Je remercie l'ensemble des clubs présents qui ont pu se rendre compte que la Lozère n'est pas si loin et j'aurai un remerciement particulier à adresser à tous les clubs qui ont accueilli les jeunes lozériens du CNA et Notamment le MANUC qui leur a fait une grande place au sein de l'organisation des Championnats de France leur permettant de vivre des moments exceptionnels qui resteront longtemps gravés dans leurs têtes.

Notre rôle est de créer du rêve mais aussi et avant tout de mettre tout en place pour qu'il puisse se réaliser. C'est le rêve qui construit l'espoir et qui déplace les montagnes. C'était un rêve de vous accueillir, si nombreux en terre barrabande, mais vous êtes là, et c'est une réalité.

Monsieur Alain ASTRUC, Vice Président et Président de la Commission des Sports du Conseil Général est heureux et fier que nous ayons choisi la Lozère et Saint CHELY d'Apcher pour tenir notre Assemblée Générale. Si, il y a des nageurs de haut niveau, c'est parce qu'il y a des bénévoles, des officiels, des médecins. Je suis enchanté de constater que vous êtes nombreux à vous être déplacés et que vos travaux se font dans le calme et la sérénité, C'est sûrement dû à l'air de la Lozère. Il y a aussi avec le développement dans le domaine de la nature de nombreuses activités de plein air. La Lozère dénombre 20 000 licenciés pour 50 comités où la ruralité a un poids financier important à supporter notamment pour les transports. Les collectivités locales financent et aident les écoles, la jeunesse avec un petit budget et je suis à l'écoute de Gilles MICHEL quant il vient me parler de Natation. Mes remerciements vont à tous ceux qui s'investissent pour le Sport.

12.- DATE ET LIEU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2011

La prochaine Assemblée Générale aura lieu en novembre 2011 à une date fixée ultérieurement en fonction du calendrier sportif, dans les Pyrénées Orientales à CANET en ROUSSILLON.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13 heures 15

Le Secrétaire Général
Richard LAGRAVE

Le Président de Séance
Jacky VAYEUR